

Conseil général de Val Terbi

Groupe Val Terbi Ensemble

Question orale

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,
Monsieur le Maire,

Utilisation de la halle de gym de Montsevelier,

En octobre 2017, VTS Valterbimaniassports avait loué la halle de Montsevelier le mardi soir de 18h30 à 20h30 pour y faire des entraînements d'hiver pour la future saison de vélo. M'occupant du groupe, j'ai été chercher les clés et suis monté à Montsevelier. A ma grande surprise, les clés qu'on m'avait remises n'ouvraient que la porte d'entrée et la porte qui donne accès aux chaises. Comment faire du sport dans une halle sans matériel ? Par chance, notre concierge Colombe était dans les parages, elle m'a ouvert toutes les portes pour avoir accès au matériel.

Par la suite, je me suis arrangé avec notre maire de l'époque, Monsieur Brahier, et j'ai reçu un passe qui donne accès à la halle et au matériel.

Venons-en à ma question : pourquoi, dans la halle de gymnastique de Montsevelier, on nous interdit de faire du foot ? Ou plutôt du foot avec un vrai ballon (ballon indoor). D'après certains entraîneurs de juniors, ils auraient uniquement droit à des ballons en mousse. C'est un peu comme si on demandait à un fanfaron de jouer de la trompette avec une trompette en plastique. C'est nos jeunes qui subissent ces restrictions, ils doivent aller s'entraîner à Delémont par manque de halle disponible pour faire du foot au Val-Terbi. A ma connaissance, il est possible de faire du foot dans les halles de Mervelier, Corban, Courchapoix et Vicques.

Voici mes questions :

- Pour quelle(s) raison(s) on interdit le foot dans la halle de gymnastique de Montsevelier ?
- Qui prend de telles décisions ?

Je remercie le conseil communal pour sa réponse.

Clovis Chételat
Groupe Val Terbi Ensemble